

COMMUNAUTE DE
COMMUNES DU PAYS
MORNANTAIS
Le Clos Fournereau
CS 40107
69440 MORNANT

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
Délibération n° BC-2025-001

Envoyé en préfecture le 09/01/2025

Reçu en préfecture le 09/01/2025

Publié le

ID : 069-246900740-20250107-BC_2025_001-DE



L'an deux mille vingt-cinq

Le sept janvier à dix-sept heures et trente minutes

Le Bureau Communautaire dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la salle Valéry Giscard d'Estaing à Mornant, sous la présidence de Monsieur Renaud PFEFFER.

Date de convocation : 23 décembre 2024

Nombre de membres :

En exercice	16
Présents	15
Votes	15

PRESENTS :

Renaud PFEFFER, Yves GOUGNE, Marc COSTE, Fabien BREUZIN, Isabelle BROUILLET, Christian FROMONT, Jean-Pierre CID, Arnaud SAVOIE, Pascal OUTREBON, Olivier BIAGGI, Luc CHAVASSIEUX, Françoise TRIBOLLET, Loïc BIOT, Charles JULLIAN, Caroline DOMPNIER DU CASTEL

ABSENTE / EXCUSEE :

Magali BACLE

SECRETAIRE DE SEANCE : Arnaud SAVOIE

VOIRIE

**Autorisation de
signature des marchés
au Président**

**Marché de travaux
de voirie pour
l'aménagement du
contour de la place de
la Flette à Soucieu-en-
Jarrest**

Rapporteur : Monsieur Christian FROMONT, Vice-Président délégué à la Voirie et aux Réseaux

Vu les dispositions du code de la commande publique,

Vu l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Pays Mornantais validés par arrêté préfectoral n° 69-2024-09-24-00001 du 24 septembre 2024,

Vu la délibération n° CC-2023-001 du Conseil Communautaire du 24 janvier 2023 donnant délégation de pouvoir au Bureau Communautaire, notamment pour prendre toute décision concernant la préparation et la passation des marchés et accords-cadres de travaux qui peuvent être passés en procédure adaptée d'un montant supérieur au seuil de transmission des actes au contrôle de légalité défini par le CGCT,

La Communauté de Communes du Pays Mornantais a lancé une procédure adaptée relative aux travaux de voirie pour l'aménagement du contour de la place de la Flette à Soucieu-en-Jarrest, du 5 au 26 novembre 2024.

Le marché concerne :

- La préparation des emprises ;
- Les terrassements généraux de voiries, la constitution des plates-formes, les structures de chaussée ;
- Les réseaux d'assainissement des eaux pluviales ;
- La réalisation de bassins / noues de rétention ;
- Les revêtements de surface (Enrobé, béton désactivé, pavés à joint écarteur) ;
- La signalisation verticale et horizontale ;
- Les espaces verts (engazonnement, massifs, plantations).



Après analyse des candidatures et des offres et négociation, la commission MAPA a proposé lors de sa séance du 17 décembre 2024 d'attribuer le marché relatif aux travaux de voirie pour l'aménagement du contour de la place de la Flette à Soucieu-en-Jarrest à l'entreprise EUROVIA pour un montant total de 300 048,75 € HT composé :

- D'une offre de base d'un montant de 285 532,75 € HT
- D'une plus-value pour la prestation éventuelle facultative n°1 : Bordures granit d'un montant de 14 516,00 € HT ;

Le délai d'exécution des travaux est de 4 mois à compter de l'ordre de service n° 1.

Où l'exposé de son rapporteur et après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

Certifié exécutoire
Transmis en
Préfecture le 09 JAN 2025
Notifié ou publié
le 09 JAN 2025
Le Président

AUTORISE Monsieur le Président ou la personne habilitée, à signer le marché n° 2024-15 relatif aux travaux de voirie pour l'aménagement du contour de la place de la Flette à Soucieu-en-Jarrest pour un montant de 300 048,75 € HT,

DIT que les crédits sont inscrits au budget principal, opération 2123.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Pour copie certifiée conforme.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du Président ou d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de Lyon, 184 rue Duguesclin 69003 Lyon / www.telerecours.fr, dans un délai de 2 mois suivant sa publication

PUBLIE LE 9 JANVIER 2025
RENAUD PFEFFER, PRESIDENT



Le Président,
Renaud PFEFFER